

LES 10 ANS DU JARDIN DES POETES

« En 2009 le jardin des poètes de La Petite Pierre fête ses 10 ans »

CONCOURS INTERNATIONAL DE POESIE POUR LES ENFANTS

« Les enfants écrivent des textes poétiques »

REGLEMENT Année 2008-2009

Thème « Libre »

Article 1 : Les différents groupes pour ce concours sont :

- 1) « Les petits jardiniers poètes » : tout petits et CP (5 - 6 ans)
- 2) « Les petits poètes créateurs » : CE1 - CE2 (7-8 ans)
- 3) « Les chercheurs de vers » : CM1 - CM2 (9 - 11 ans)
- 4) « Les inspirés » Collège (11 - 15 ans) :
- 5) « Les écrivains collectifs » poèmes collectifs
- 6) « Les compères poètes » poèmes composés à deux
- 7) « Elsassich mini sproch » poèmes en alsacien

Article 2 : Chaque participant ne peut fournir qu'une épreuve.

Article 3 : Les épreuves devront être présentées sur 2 feuilles A4 :

- 1^{ère} page : coordonnées du participant : Nom, prénom, âge, date de naissance, adresse personnelle, école ou groupe périscolaire si nécessaire (en cas de participation collective)
Mention *Je certifie avoir spécialement composé ce poème pour le concours « Les 10 ans du jardin des poètes »* suivie de la signature du participant (à scanner en cas d'envoi par le net si possible)
- 2^{ème} page : poème
- 3^{ème} page : illustration du poème (dessin, collage,...)
- 4^{ème} page : utilisation libre, photos...

Article 4 : Pour chaque groupe d'enfants plusieurs prix sont attribués : Prix d'excellence - 1^{er} Prix - 2^{ème} Prix, 3^{ème} Prix...

Article 5 : Toute fraude, plagiat, copie, etc., passive ou active, entraînera l'élimination automatique du (des) candidat(s) concernés.

Article 6 : Les œuvres devront être retournées soit par courrier, soit par mail au :

LE JARDIN DES POETES FRANÇOIS VILLON

16, rte d'Ingwiller

67290 LA PETITE PIERRE

Renseignements : ☎ 03.88.70.44.64. ou 06.85.02.72.79

Email : contact@jardindespoetes.fr

Article 7 : L'association se réserve le droit de publier les œuvres primées pour son usage.

Article 8 : La date limite de réception des poèmes est fixée au **31 MARS 2008 inclus**.

Tout envoi hors délais ne sera pas retenu.

Article 9 : La participation au concours implique sans réserve l'acceptation du présent règlement. Les décisions des jurys sont sans appel.

Article 10 : La remise des prix se fera le **vendredi 24 avril 2009 à 17h00** au Jardin des Poètes (ou au Centre Culturel en cas de mauvais temps) de La Petite Pierre en compagnie des enfants membres de l'association.

Très important : *N'omettez pas de noter votre adresse personnelle sur la feuille avec votre Poème, même si vous participez dans le cadre d'un travail scolaire à ce concours.*